



Cabinet Mission défense 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955	Note de service CAB/MD/2017-648 01/08/2017
--	---

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 31/12/2017

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Candidatures pour la 211ème session régionale de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN) Paris-Brest du 15 janvier au 23 février 2018.

Mots-clés : Candidatures 211ème session régionale – PARIS - Brest - IHEDN

Destinataires d'exécution

Administration Centrale
 Services déconcentrés DRAAF, DAAF,
 Etablissements d'enseignement supérieur
 Etablissements publics-Offices
 Délégués de zone de défense et de sécurité

Résumé : L'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) sous tutelle du Premier ministre a notamment pour mission de réunir des responsables de haut niveau appartenant à la fonction publique, aux armées et aux autres secteurs d'activité de la Nation pour leur permettre, autour d'un thème précis, de mieux appréhender les problématiques de défense et de sécurité au travers de conférences, de missions d'études et de débats contradictoires. Ces problématiques ne traitent pas que de la défense militaire et civile, elles abordent de plus en plus la défense économique et les relations internationales. Il est important que le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation y soit bien représenté.

Une session régionale se tiendra à Paris et Brest. Elle est destinée en priorité aux candidats de la

Région Ile-de-France et de l'Union Européenne.

L'objectif est de développer en région l'esprit de défense et sensibiliser aux questions internationales en formant des responsables locaux, d'origines et de cultures professionnelles différentes, par l'approfondissement en commun de leurs connaissances en matière de défense, de politique étrangère, d'armement et d'économie de défense.

La session régionale comprend environ 70 à 80 auditeurs, âgés de 30 ans et plus, civils et militaires.

Ils sont choisis, entre autres, parmi les personnalités civiles, élus locaux, nationaux et européens, militaires et fonctionnaires de catégorie A / A+.

Les activités s'échelonnent :

Séance d'ouverture : lundi 15 janvier 2018 à **Paris**

Semaine 1 : lundi 15 janvier au jeudi 18 janvier 2018 à **Paris**

Semaine 2 : lundi 22 janvier au jeudi 25 janvier 2018 à **Brest/Coëtquidan**

Semaine 3 : lundi 5 février au jeudi 8 février 2018 à **Paris**

Semaine 4 : lundi 12 février au jeudi 15 février 2018 à **Paris**

Journées de clôture : jeudi 22 et vendredi 23 février 2018 à **Versailles**.

Les journées d'études sont partagées entre conférences/débats au cours desquelles sont présentés les grands enjeux géopolitiques actuels, la politique de défense de la France, les défis du renseignement, l'intelligence économique..... Le programme comporte plusieurs visites d'installations militaires ou liées à la défense, et des travaux en comité.

Les auditeurs doivent présenter une forte motivation personnelle ainsi qu'une aptitude au travail en groupe, fondamental dans les méthodes de travail de l'IHEDN.

L'attention des candidats est appelée sur la nécessité d'une présence effective de toute la journée pendant la durée des travaux.

Je vous serais donc obligé de rechercher parmi les agents de votre direction, service ou organisme, ceux qui, remplissant les conditions rappelées ci-dessus, seraient intéressés par cette session régionale et de me les faire connaître **pour le 8 septembre 2017 au plus tard** afin de me permettre d'établir la liste des auditeurs retenus et de la présenter au Directeur de l'IHEDN.

Le dossier de candidature devra comporter :

- une pré - inscription sur le site internet de l'IHEDN (www.ihedn.fr – rubrique : formations nationales/sessions régionales)
- une fiche de candidature de l'intéressé(e) (modèle joint en annexe), transmise sous couvert de son supérieur hiérarchique, avec mention de son avis (elle peut être retirée auprès de la préfecture du département de résidence du candidat),
- une lettre de motivation manuscrite de deux à trois pages,
- un curriculum vitae,
- un formulaire « ***engagement à l'assiduité*** » complété,
- une photographie d'identité couleur, récente.

Les dossiers de candidatures devront être déposés auprès :

- de la préfecture du lieu de résidence,
- de la mission de défense du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 78 rue de Varenne – 75349 Paris 07 SP, à l'attention de Mme Lynda Zenou, tél : 01.49.55.41.66 – mail : lynda.zenou@agriculture.gouv.fr.

Le Haut fonctionnaire de défense et de sécurité

Catherine COLLINET



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

DOSSIER DE CANDIDATURE

211e session en région : Paris-Brest

du 15 janvier au 23 février 2018

Date limite de réception des dossiers de candidature par l'Institut : lundi 2 octobre 2017

Attention :

Cette date tient compte du dépôt préalable de votre dossier à la préfecture de votre lieu de résidence ou auprès de votre hiérarchie chargée de nous le retourner avant ce délai de rigueur (Dans tous les cas, prévoir 7 semaines entre le dépôt du dossier et sa réception par l'Institut).

La 211e session en région de L'IHEDN se déroulera à Paris et à Brest du 15 janvier au 23 février 2018.

Elle est destinée en priorité aux candidats de la région Île-de-France et aux candidats de l'Union européenne.

Calendrier de principe :

Journées d'études :

- | | |
|---|------------------|
| - Lundi 15 janvier au jeudi 18 janvier 2018 | Paris |
| - Lundi 22 janvier au jeudi 25 janvier 2018 | Brest/Coëtquidan |
| - Lundi 5 février au jeudi 8 février 2018 | Paris |
| - Lundi 12 février au jeudi 15 février 2018 | Paris |

Journées de clôture : jeudi 22 et vendredi 23 février 2018	Versailles
---	-------------------

Fonctionnement et présence :

Les journées d'études sont partagées entre conférences et travaux en comités. Le programme comporte plusieurs visites de formations militaires ou de sécurité civile ainsi que des établissements industriels ayant trait à la défense.

La qualité d'auditeur est conférée par arrêté du Premier ministre avec parution au Journal Officiel de la République française à l'issue de la session et en fonction de l'assiduité à la session.

L'attention des candidats est appelée sur la nécessité d'une présence effective de toute la journée pendant la durée des travaux.

Environ 80 participants soit :

- 10 à 12 officiers supérieurs,
- 20 à 28 fonctionnaires,
- 40 à 50 représentants du secteur privé.

CONTACT à l'IHEDN – DAN/BSR – Mme Malika MECHOUK

1, place Joffre – 75 700 Paris SP 07

Tél : 01 44 42 47 21

Courriel : malika.mechouk@ihedn.fr

Site Internet : www.ihedn.fr rubrique « formations » - sessions en région

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Les candidats doivent être âgés de 30 ans à 55 ans.

Les candidats sont sélectionnés parmi :

- Les magistrats et fonctionnaires d'un rang équivalent à celui d'administrateur civil de première classe,
- Les fonctionnaires de catégorie A appelés à exercer de hautes responsabilités,
- Les professeurs et cadres du corps enseignant,
- Les militaires d'active d'un rang au moins égal à celui de lieutenant-colonel ou équivalent,
- Les personnalités civiles exerçant des responsabilités importantes dans les différents secteurs d'activités économique, social, scientifique, juridique et culturel, ainsi que dans la presse écrite ou audiovisuelle.

DÉMARCHE À SUIVRE PAR LE CANDIDAT

1- Compléter le dossier de candidature

En vous inscrivant obligatoirement à partir de notre site internet

(www.ihedn.fr – onglet « nos formations » - rubrique « sessions en région »)

Composition du dossier :

- fiche de candidature dûment complétée,
- lettre de motivation manuscrite de deux à trois pages,
- curriculum vitae,
- formulaire d'engagement à l'assiduité,
- photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport **impérativement en cours de validité**
- engagement de prise en charge des droits d'inscription,
- bon de commande (sauf autofinancement et militaires d'active) **obligatoire**
- photographie d'identité couleur récente.

2- Envoyer impérativement une version numérique de votre dossier complet à l'adresse :
session.en.region@ihedn.fr

3- Déposer ou transmettre votre dossier de candidature :

- Pour les candidats du secteur privé et du secteur public (sauf les ministères cités ci-dessous) : dépôt ou transmission du dossier de candidature à la préfecture du département de résidence (SIDPC),
- Pour les militaires, les fonctionnaires du ministère des armées, de la justice, de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche : dépôt des dossiers auprès de leur hiérarchie (via le rectorat pour l'éducation nationale).

SUIVI DU DOSSIER

Dossier de candidature du secteur privé et du ministère de l'Intérieur déposé à la préfecture du département de résidence :

La préfecture du département émet un avis et transfère le dossier de candidature à la préfecture de la zone de défense et de sécurité qui centralise les dossiers pour l'ensemble de la zone de défense et de sécurité. Cette préfecture transmet ensuite les dossiers à L'IHEDN.

Dossier de candidature du secteur public (excepté le ministère de l'Intérieur) déposé à la préfecture du département de résidence :

La préfecture du département émet un avis et transfère le dossier de candidature à la préfecture de la zone de défense et de sécurité qui centralise les dossiers pour l'ensemble de la zone de défense et de sécurité. Le dossier complet est ensuite adressé au haut fonctionnaire de défense et de sécurité du ministère concerné (sauf les ministères cités ci-dessous). Puis le haut fonctionnaire de défense et de sécurité transmet le dossier à L'IHEDN.

Dossier de candidature transmis par la voie hiérarchique :

Militaires, fonctionnaires du ministère des armées, de la justice, de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche : les dossiers sont adressés par le haut fonctionnaire de défense et de sécurité du ministère concerné ou par l'état-major, directement à L'IHEDN.

CENTRALISATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- **Secrétariat général de la zone de défense de Paris** : Préfecture de Police - 9, boulevard du Palais 75195 Paris RP (sgzds-secretariat-particulier@interieur.gouv.fr)
- **Haut-fonctionnaires de défense et de sécurité des ministères concernés** (candidats du secteur public)

ASSOCIATIONS RÉGIONALES DE L'IHEDN

La région concernée par le recrutement comprend deux associations d'auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale. Ces associations sont les suivantes :

AR 16 - Association des auditeurs "Île-de-France Paris" :

Monsieur Edouard DETAILLE - Président

Courriel : edouarddetaille75@gmail.com

AR 21 - Association des auditeurs "Île-de-France Versailles" :

Madame Magali ORDAS - Présidente

Courriel : magali.ordas@versailles.fr

COÛT DE LA FORMATION

Le coût de la formation :

300 € pour tous les candidats

gratuit pour les militaires français d'active

Attention

Le dossier doit obligatoirement nous parvenir accompagné du BON DE COMMANDE
(hors autofinancement et militaires d'active)

Dans le cas contraire, la candidature ne sera pas prise en compte



Fiche de candidature

211e session en région : Paris-Brest

du 15 janvier au 23 février 2018

Photographie
couleur récente
obligatoire

État civil

Nom :			
Nom de jeune fille :			
Prénom(s) :			
Né(e) le :			
Lieu de naissance (ville et pays) :			
Nationalité :		Situation de famille :	
Adresse personnelle :			
Téléphone 1 :		Téléphone 2 :	
Courriel :			

Pièce d'identité **obligatoirement en cours de validité** :

☐ Carte nationale d'identité ☐ Passeport

n° :		délivrée le :	
Autorité délivrance :		fin de validité :	

Situation professionnelle actuelle

Statut : ☐ Civil ☐ Militaire

Secteur d'activité :

☐ **Public**

☐ **Ministères**

Précisez :

☐ **Etablissements publics** ☐ **Fonction publique hospitalière** ☐ **Fonction publique territoriale**

Les candidats relevant du secteur public sont proposés par leur administration. Ils doivent donc rechercher l'accord de leurs instances hiérarchiques sur le plan de l'opportunité du service.

☐ **Privé**

Précisez :

Profession, emploi, niveau de responsabilité : il est nécessaire que soient clairement indiquées la nature de l'activité et l'étendue des responsabilités pour les candidats du secteur privé.

☐ **Militaires d'active** Arme Origine Grade

Profession actuelle (précise), grade et niveau de responsabilité :

Nom de l'employeur :

Adresse professionnelle :

Téléphone professionnel :

Courriel professionnel :

Diplôme(s) et formation(s)

Fonctions électives, syndicales, associatives, de réserve ou autres :

Fonctions électives ou syndicales détaillées :

Fonctions associatives ou autres fonctions :

Réserviste :

Il est précisé que le fait d'être officier de réserve ne constitue pas un critère pris en considération pour la sélection des candidats.

Questionnaire :

Pourquoi souhaitez-vous suivre cette formation ?

Quelles sont vos attentes pour cette formation ?

- Avez-vous déjà suivi une session de l'IHEDN ?

☐ OUI :

☐ session nationale n°..... Année :/...../.....

☐ session régionale n°..... Lieu : Année :/...../.....

☐ séminaire IHEDN-Jeunes n°..... Lieu : Année :/...../.....

☐ NON

- Avez-vous déjà été candidat à une session de l'IHEDN ?

☐ OUI :

☐ session nationale n°..... Année :/...../.....

☐ session régionale n°..... Lieu : Année :/...../.....

☐ séminaire IHEDN-Jeunes n°..... Lieu : Année :/...../.....

☐ NON

- Comment avez-vous connu l'IHEDN ?

☐ Médias ☐ Internet ☐ Association régionale IHEDN ☐ Contact par l'Institut

☐ Service formation RH ☐ Relations (personnelles/professionnelles)

☐ Autres (préciser) :

.....

Le dépôt de cette candidature implique l'engagement

- 1) d'une présence permanente pendant toute la durée la session.**
- 2) de prendre une part active ultérieurement à la promotion de la culture de Défense.**

**Je donne mon accord pour que ces renseignements soient réunis
sous la forme d'un listing informatique conservé à l'IHEDN.**

☐ Oui, je donne mon accord

☐ Non, je ne donne pas mon accord

Fait à

Le,

Signature du candidat :



ENGAGEMENT

**à respecter l'obligation d'assiduité
pendant toute la durée de la session**

(à remplir obligatoirement)

Le (la) candidat(e)

Je, soussigné(e),

si je suis admis(e) à participer à la

je , m'engage à suivre, pendant les périodes suivantes, de façon régulière et prioritaire :

- les conférences,
- les visites de sites militaires et civils
- les travaux de comités,
- durant quatre semaines (semaine de 4 jours du lundi au jeudi)
- après une interruption d'une ou deux semaines, une dernière séquence répartie sur deux jours, consacrée à la restitution des études menées au cours de la session.

Après avoir pris connaissance des différentes missions assignées aux membres des associations régionales des auditeurs de l'IHEDN et de la recommandation qui m'est faite d'adhérer à l'une d'entre elles à l'issue de la session et à participer activement à ses activités en y apportant mes compétences dans le ou les domaines suivants :

.....

.....

.....

.....

Fait à

le,

Signature du candidat :



PARTICIPATION AUX TRAVAUX DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES DE L'UNION-IHEDN

L'engagement des auditeurs se prolonge au-delà des sessions en région et poursuit quatre objectifs :

- maintenir et renforcer les liens entre les auditeurs de l'IHEDN,
- développer l'esprit de défense dans la nation,
- contribuer à la réflexion sur la défense nationale et apporter son concours à l'Institut pour l'accomplissement de sa tâche,
- entretenir les compétences en matière de défense globale acquises durant la session.

Cette action se concrétise à travers l'adhésion et la participation aux travaux des 32 associations régionales qui couvrent l'ensemble du territoire national.

Le rôle des membres de ces associations consiste principalement à :

- collaborer à l'organisation de conférences ;
- participer à l'organisation de colloques ;
- organiser des visites ciblées dans le domaine de la Défense ;
- coopérer aux travaux d'études annuels ;
- participer, au sein des Trinômes Académiques, à l'expansion de la culture de défense ;
- prendre des responsabilités de « Conseiller de Défense » auprès d'un préfet ;
- animer les « Correspondants Défense » des communes ;
- participer aux « Relais IHEDN-Intelligence Économique » auprès des PME-PMI ;
- apporter une contribution à la communication des actions menées par l'Association ;
- contribuer au recrutement des nouveaux auditeurs de toutes les sessions et de tous les séminaires organisés par IHEDN ;
- apporter une aide logistique ou administrative.

Il est donc recommandé aux futurs auditeurs de concourir à l'une de ces activités, en y apportant leur expérience et leur savoir-faire.



ENGAGEMENT

de prise en charge des droits d'inscription

(à remplir obligatoirement)

211e session en région : Paris-Brest

du 15 janvier au 23 février 2018

Entité assurant le financement de la formation

Ministère / Entreprise / Organisme employeur / Organisme financeur (AFDAS, AGEFOS...) :

Le candidat lui-même (autofinancement) :

Adresse :

Coordonnées (tél, courriel) :

Service prenant en charge les droits d'inscription (service payeur)

Intitulé :

Adresse :

Coordonnées (Tél., courriel) :

Coordonnées de la personne à qui sera adressée la facture

Nom, prénom :

Adresse :

Coordonnées (Tél., courriel) :

Personne ayant qualité pour engager la prise en charge financière et régler les droits d'inscription

Je, soussigné(e),

agissant en qualité de :

m'engage à prendre en charge et régler les droits d'inscription à cette session de l'IHEDN, d'un montant de (en toutes lettres)

dès l'acceptation de la candidature de M. /Mme

Fait à

Le,

Signature (et cachet de l'organisme)